

PREND VOTRE SANTÉ À COEUR



- Quel est l'impact du travail sur la santé des femmes?
- Quel est l'impact de la santé des femmes au travail?

Ces questions sont trop rarement posées or, elles sont fondamentales!

En tant que syndicat,

- nous vous écoutons;
- nous vous informons;
- pour pouvoir passer à l'action!

Avec Super Maria, nous prenons votre santé à cœur!

En route vers le 8 mars... et au-delà!



### Auxquelles de ces phrases réponds-tu NON?

- Mon entreprise accorde une attention spécifique aux femmes et aux risques auxquels elles sont exposées sur leur lieu de travail.
- J'ai un horaire de travail stable, prévisible, dans des horaires de jour.
- La direction de mon entreprise fait preuve d'une attitude positive pour la combinaison vie privée/vie professionnelle pour les femmes et les hommes.
- Au travail, je ne suis jamais en contact avec des substances toxiques.
- Mon entreprise mène une véritable politique de prévention en matière de bien-être et de santé, physique et mentale.
- Mon entreprise aborde ouvertement des questions telles que les règles, la ménopause et leur impact éventuel sur le travail.

## Toi ou tes collègues, vous avez entouré au moins un chiffre?

Il est temps de se mobiliser avec Super Maria pour le 8 mars!



Retrouve les numéros qui te concernent dans les pages suivantes!





### La pénibilité du travail des femmes est souvent méconnue

#### Nos revendications:

- Faire reconnaitre la pénibilité du travail des femmes
- Mettre en place une véritable politique de fin de carrière dans ces secteurs, pour que les travailleuses puissent réduire leur temps de travail quand elles en ont besoin.
- Mettre en place des plans de prévention qui intègrent la dimension de genre.







Le travail de nuit, à pause et une trop grande flexibilité: cela a des impacts directs sur la santé des travailleuses et sur leur carrière

#### Nos revendications:

- Des horaires prévisibles
- U Le travail de nuit limité aux secteurs où c'est vital
- Assurer des carrières équilibrées avec davantage de possibilités de repos, notamment grâce à des congés légaux (5° semaine de congé) ou thématiques, sans condition supplémentaire ni perte de revenus et avec assimilation des droits pour la pension.
- 💚 Un congé de naissance obligatoire et allongé



### Briser le tabou concernant les traitements contre l'infertilité, les règles et la ménopause au travail

#### Nos revendications:

- Intégrer la dimension du genre dans l'analyse des risques et le plan de prévention, et y intégrer les traitements pour infertilité, les règles et la (péri) ménopause.
- Faire reconnaître l'endométriose comme maladie afin de pouvoir aménager les postes de travail en conséquence.
- Continuer à lutter contre les discriminations en cas de grossesse et y compris pendant les traitements menant à une grossesse. Permettre au papa/ co-parent d'accompagner la maman aux consultations prénatales.





## Maladies professionnelles, dont cancers d'origine professionnelle

### Nos revendications:

- Faciliter la reconnaissance des maladies professionnelles (burn-out, troubles musculosquelettiques (TMS), pertubateurs endocriniens, cancer du sein d'origine professionnelle...) dans les secteurs majoritairement féminins (coiffure, secteurs avec travail de nuit, nettoyage, etc.).
- Rassembler des données précises à propos des cancers professionnels avec une attention aux secteurs, métiers et tâches typiquement féminins. Il s'agit de réduire l'exposition et les risques au strict minimum et d'améliorer la prévention.







PREND VOTRE SANTÉ À COEUR

## Une prévention efficace qui tienne compte de la dimension du genre

#### Nos revendications:

Renforcer la législation pour obliger les employeurs à réaliser une analyse des risques complète et à prendre des mesures de prévention pour une politique de prévention efficace dans l'entreprise, y compris pour les violences sexistes et sexuelles.





VOTRE SANTÉ À COEUR

# Votre santé et celle de vos collègues vous tient à cœur?

### Agissez!

- Consultez nos outils de campagne sur www.femmes-csc.be!
- Menez des actions dans votre entreprise!
- Contactez vos délégué·e·s syndical·e·s ou permanent·e·s CSC!
- Contactez votre permanente Femmes CSC!
- Rejoignez-nous en action le 8 mars!



Nous soutenons le mot d'ordre de grève des femmes!







